

DÉPARTEMENT
des
HAUTES ALPES

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

ARRONDISSEMENT de
BRIANCON

CANTON DE
BRIANCON 1

COMMUNE
DE
**VILLAR
D'ARENE**

L'an deux mil vingt trois et le 26 octobre à 18 heures 00

le conseil municipal de la commune de VILLAR D'ARENE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Monsieur **Olivier FONS**, Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : **19 octobre 2023**

Présents : Olivier FONS, Michel GONNET, Béatrice ALBERT, Jean-Pierre JACQUIER, Gilles JUGE, Catherine RULFO PATTE, Élodie LEFEBVRE, Sylvain PROTIERE

Pouvoirs de : David LE GUEN à Élodie LEFEBVRE , Valérie LANDRY BUCH à Michel GONNET

Absent : David AMIEUX

Secrétaire de séance : Gilles JUGE

Monsieur le maire présente la proposition de maîtrise d'œuvre de la société Sinequanon' pour l'aménagement de la traversée du hameau Les Cours, la réfection partielle du réseau d'eau pluviale, la création de parkings et la viabilisation de la zone OAP 2.

Nombre de conseillers :

En exercice : 11
Présents : 8
Votants : 10

La proposition de maîtrise d'œuvre comprend :

le dossier de projet et de consultation des entreprises – l'assistance à la passation des contrats de travaux – l'exécution et la direction de l'exécution des travaux, pour un total de 17 500,00 € HT.

Les travaux de base sont estimés à 118 295,00 €HT.

Les options complémentaires sont en sus.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité :

* Accepte la proposition de maîtrise d'œuvre de la société SINEQUANON' d'un montant de 17 500,00 € HT

* Accepte la proposition des travaux de base estimée à 118 295,00 € HT.

* Choisi plusieurs options présentées :

OBJET

**Maîtrise d'œuvre
opération Les Cours**

50/2023

- options 3 : réalisation de 21 stationnements en épi, estimation 90 485,00 € HT
- option 4 : réalisation de 7 stationnements longitudinales, estimation 23 237,50 € HT
- option 7 : caniveau central estimation 23 750,00 € HT
- option 8 : récupération des eaux pluviales de toiture, estimation 28 175,00 € HT
- Autorise Monsieur le maire à demander les subventions nécessaires à ce projet

Envoyé en préfecture le 31/10/2023

Reçu en préfecture le 31/10/2023

Publié le

ID : 005-210501813-20231026-502023-DE

- Autorise Monsieur le maire à solliciter les banques pour un prêt sur avance de subventions et sur avance de TVA.

Fait et délibéré les, jour mois et an sus dit

Le Maire,

Olivier FONS

Pour le Maire
L'Adjoint délégué

Envoyé en préfecture le 31/10/2023

Reçu en préfecture le 31/10/2023

Publié le

ID : 005-210501813-20231026-502023-DE